LE SERVICE APRÈS VOTE

Session plénière du conseil régional de Bretagne des 11, 12 & 13 février 2026



Discours de politique générale

Le fascisme ne surgit pas toujours avec fracas. Il avance lentement, **s'installe dans les peurs et prospère dans la fatigue démocratique**. Dans un moment d'une telle gravité, Claire Desmares a ouvert cette session plénière en lançant un appel : « *Nous devrions avoir un sursaut collectif, et non acter un retour en arrière.* »

Depuis la Bretagne, terre de résistances, **notre responsabilité est de consolider ce qui nous permet de lutte contre l'extrême droite : le lien social**. Car, là où le lien se défait, les discours de haine prospèrent. Au contraire, là où la solidarité s'organise, les tentations autoritaires reculent. Dès lors, il nous faut soutenir les acteurs qui font du territoire une terre d'accueil, de solidarité, de partage et de culture commune.

L'institution ne peut faire cavalier seul pour résister au fascisme. Nous devons avancer aux côtés des associations, des collectifs, des syndicats et des corps intermédiaires en leur donnant **les moyens matériels de s'organiser et d'agir**. « *Il est inacceptable de fragiliser, par des arbitrages budgétaires ou des politiques d'austérité, ces structures qui portent des alternatives au repli identitaire* ». **Soutenir le tissu local, c'est défendre une démocratie vivante, ancrée dans nos territoires**.

Faisant écho à la nouvelle *Matin Brun* de Franck Pavloff, Claires Desmares a interpelé l'hémicycle : « *Agissons aujourd'hui pour protéger demain, pour que nos matins ne deviennent jamais bruns* ».

Les Écologistes de Bretagne

Claire Desmares : claire.desmares@bretagne.bzh
Loïc Le Hir : loic.le-hir@bretagne.bzh
Julie Dupuy : julie.dupuy@bretagne.bzh

BUDGET : VOLET RECETTES

Vote : CONTRE

Le vote sur le budget primitif a occupé une place centrale lors de cette première session annuelle. Du côté des recettes, Claire Desmares a pointé un débat tronqué, alors que **16 millions d'euros ont été volontairement laissés en dehors de l'équation par l'exécutif**.

Dans le contexte national, la Région doit sans surprise manœuvrer avec un budget à la baisse. Mais tandis que Loïg Chesnais-Girard parle d'arbitrages contraints, Claire Desmares a rappelé qu'**il s'agit là de choix politiques**. En effet, les coupes budgétaires annoncées sont moins importantes que prévu : plus de 16 millions d'euros auraient pu être intégrés au budget primitif par amendement… Mais le président de Région en a décidé autrement.



Les **acteurs syndicaux et associatifs** vont lourdement payer les frais de ce choix politique en subissant des **réductions, voire pour certains des suppressions, de leurs subventions**. Ces baisses de dotation portent un coup au fonctionnement des petites associations, des structures ESS et des antennes syndicales locales. **Leur précieux travail de proximité et de dialogue social territorial pourrait bien être anéanti**.

Ces décisions budgétaires menacent de **briser la confiance que les acteurs de terrain portent aux institutions**. Et alors que l'exécutif se déresponsabilise derrière "la faute de l'État", il ne fait que s'enfoncer dans le mensonge. Car la menace qui pèse aujourd'hui sur ces structures pourtant précieuses pour la Bretagne est bien le fruit des orientations politiques régionales.

RAPPORT SUR ÉGALITÉ FEMME/HOMME

Les problèmes de discrimination et de violences envers les femmes qui sévissent dans notre région appellent à la mobilisation d'importants moyens. Or le rapport de l'exécutif en la matière n'est pas à la hauteur, comme l'a souligné Claire Desmares dans son allocution en breton :

« *Nec'het omp rak kalz eus oberoù an danevell-mañ a zalc'h ouzh engouestl arc'hant ar Rannvro. Hag an divizoù a vo kemeret ganeoc'h gant ar votadeg war ar budjed-se ne sikouront ket da wellaat an diskouezadegoù.* »

L'allocution complète avec la traduction est à retrouver ici :

Vote : CONTRE

BUDGET : VOLET DÉPENSES

Côté dépenses, le compte n'y est pas. Les arbitrages pris par l'exécutif sur le budget sont loin d'être à la hauteur des enjeux auxquels la Bretagne fait face à ce jour. Fidèles à notre ligne politique, **nous avons défendu des orientations budgétaires plus ambitieuses sur le plan écologique, social et démocratique**.

LA JEUNESSE PAIE LE PRIX FORT

Depuis 2024, le budget dédié à la jeunesse a été réduit de plus de 3 millions d'euros.
À cette baisse de budget s'ajoute la réduction de l'aide au permis, le rabotage de diverses aides transversales, comme pour la formation, et l'attente d'un titre de transport unique, promesse de campagne et pourtant promis lors de la suppression de la gratuité BreizhGO.

ÉGALITÉ DES DROITS : ENCORE DES EFFORTS A FAIRE

Si le budget se maintient, nous attendons toujours une **politique régionale de lutte contre toutes les formes discriminations** et pour un **meilleur accueil des personnes exilées**.

UN SECTEUR CULTUREL FRAGILISÉ QUI NECESSITE UN BUDGET DE RÉSISTANCE

L'exécutif dit "sanctuariser" le budget alloué à la culture, mais **ce maintien des budgets ne prend pas en compte l'inflation, l'augmentation des charges et les pertes d'emplois**, comme les difficultés à mettre en œuvre les actions d'éducation artistique et culturelle sur le terrain… La Région avait pourtant une marge de manoeuvre pour augmenter ce budget dédié à la culture.

Vote : Contre *Vote : Abstention* *Vote : Pour*

LA VIE ASSOCIATIVE VICTIME D'UN PLAN SOCIAL SILENCIEUX

Le monde associatif traverse une crise majeure, qui n'épargne pas les structures bretonnes : selon le Mouvement associatif breton, plus d'un tiers des 80000 associations connaissent de graves difficultés, avec moins de trois mois de visibilité financière.

Les associations assurent la cohésion sociale, la solidarité et même la vitalité économique de nos territoires. Rappelons que les associations employeuses concentrent **100 000 emplois soit plus de 10 % de l'emploi privé breton**. En comparaison, l'industrie agro-alimentaire ne pèse que 70 000 emplois et bénéficie pourtant de plus de soutien… Nous aurions aimé voir le budget dédié à la vie associative d'autant plus soutenu en cette période compliquée.

LE SPORT DU QUOTIDIEN DÉLAISSÉ AU PROFIT DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Les investissements pour le sport de haut niveau, pour la course au large, pour les grands équipements sportifs restent bien trop importants par rapport à ceux dédiés aux équipements sportifs des territoires : **un choix politique qui ne va pas dans le sens de la proximité, du sport santé, du sport du quotidien et de la jeunesse**.

Vote : CONTRE

BUDGET : VOLET DÉPENSES

L'ESS EN DANGER
À QUAND UNE RÉELLE ÉCO-SOCIO-CONDITIONNALITÉ ?

Ici, les **lignes budgétaires les plus garnies vont pour des organismes d'innovation** qui travaillent sur des solutions technologiques pour répondre aux enjeux environnementaux, pour **l'agro-industrie**, le **commerce international** et la **compétitivité**. Nos investissements sont encore dirigés vers des projets qui, plutôt que de nous amener vers un nouveau système plus durable, continuent de panser artificiellement ce système qui mène à notre perte.

Et tandis que la Région continue de financer grassement ces structures, l'économie sociale et solidaire (ESS) fait l'objet de coupes budgétaires. **Les structures de l'ESS subissent de plein fouet une baisse de 18 % de budget en fonctionnement**, ce qui menace de les faire disparaitre. Claire Desmares a fermement défendu une autre voie :

« *Vous voulez faire des économies ? Ne les faites pas au prix du dialogue social, des projets écologiques et solidaires. Mettez en œuvre une "**réelle éco-socio-conditionnalité des aides**" : c'est ce que vous préconise le CESER, c'est ce que nous vous demandons depuis le début de ce mandat.* »

AGRICULTURE :
UN BUDGET LOIN DES RÉCENTES PROMESSES

Il y a seulement quelques mois, la Région annonçait son plein soutien à la transition agroécologique. Pourtant, aujourd'hui, l'exécutif place les structures de l'agriculture durable sur la sellette en annonçant de **brutales coupes budgétaires**. Claire Desmares a dénoncé ce double jeu :

« *Vous affirmez vouloir accompagner les agriculteur·rices. Vous affirmez vouloir préserver une agriculture durable, saine, de qualité. Et d'un même revers, vous supprimez les moyens des structures qui accompagnent, forment, soutiennent, organisent, structurent le monde agricole au quotidien.* »

Les petites structures, comme la Confédération Paysanne, ne pourront se relever de telles baisses budgétaires, laissant le champ libre aux seuls acteurs capables de s'autofinancer. Et la hausse des aides directes ne pourra servir de compensation. Car distribuer des aides sans structuration, ce n'est pas une politique de transition : c'est une privatisation de l'accompagnement.



Vote : CONTRE

BUDGET : VOLET DÉPENSES

FILIÈRE HALIEUTIQUE : FLÉCHER LES AIDES VERS UNE PÊCHE DURABLE

Les aides versées à la filière halieutique devraient être conditionnées aux critères sociaux et environnementaux. Nous le disons à chaque budget, à chaque débat portant sur les feuilles de route associées aux politiques maritimes. Pour nous, il s'agit **d'axer les aides en tenant compte des techniques de pêche**, de l'impact généré par les différentes activités sur les milieux marins et du niveau de dégradation des écosystèmes. Or cet enjeu est absent de la politique portée par l'exécutif.

ADAPTER NOS PORTS AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En matière d'aménagement portuaire, la Région met la charrue avant les boeufs. Nous regrettons le **manque d'analyse relative aux enjeux environnementaux en amont des opérations** : « *Nous nous étonnons que des opérations d'aménagement soient envisagées avant même de disposer des analyses et études quant aux enjeux de l'adaptation des places portuaires au changement climatique et à l'élévation du niveau marin.* »

À ce propos, Julie Dupuy a fait le parallèle avec l'aménagement envisagé du **quai des Seychelles à Concarneau**, où le manque de consultation sur le sujet questionne les capacités de la Région à travailler en **concertation avec les différents usager·ères et concerné·es**.



EAU ET BIODIVERSITÉ : MOINS DE 1% DU BUDGET

Il y a un écart très net entre les discours volontaristes de l'exécutif et la réalité des moyens budgétaires. **Quand on consacre moins de 1 % du budget régional à la biodiversité et à l'eau, on ne peut pas sérieusement parler de priorité**.

Nous nous abstenons sur le budget dédié à biodiversité qui se maintient malgré tout. En revanche **nous nous opposons fermement à la baisse dont fait l'objet le budget consacré à l'eau** dans un contexte qui nous appelle, au contraire, à redoubler d'effort : faible qualité de nos eaux de baignade, taux de nitrate qui stagnent, cyanobactérie… **L'environnement doit être une priorité budgétaire.**

Vote : CONTRE

BUDGET : VOLET DÉPENSES

TRANSPORTS COLLECTIFS

Après l'augmentation du tarif des TER, voici celle des cars. Or **cette hausse uniforme pénalise les plus modestes**. « *Nous ne sommes pas forcément contre plus de recettes mais pour plus de justice. Nous aurions préféré* ***l'instauration d'une tarification plus sociale, plus solidaire****, avec la gratuité pour les plus précaires* » a défendu Loïc Le Hir. Malgré cette faiblesse, nous approuvons le budget alloué aux transports collectifs.

INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉS : INVESTIR DANS LE TRAIN DU QUOTIDIEN

L'inégalité en matière de desserte ferroviaire entre la zone littorale et le cœur de la Bretagne alimente **un sentiment d'abandon**. Pourtant, **les voies ferrées et les gares du Centre Bretagne existent encore : seul le train manque à l'appel**. Le car ne peut suffire à compenser cette absence, tant sur le plan environnemental que sur le plan social et économique. « *Des maires le confirment : une gare active dynamise l'économie, la démographie et les services publics locaux.* »



NOS SOLUTIONS

- Défendre le **versement mobilité régional et rural** (VMRR) au profit des transports collectifs
- **Suspendre le financement de projet non-prioritaires** (fonctionnement des aéroports, extensions routières, train grande vitesse)

Et ainsi **rediriger des fonds au profit des lignes ferroviaires du quotidien d'intérêt local**.

AÉROPORTS : VOTE CONTRE

AMENDEMENT

REJETÉ

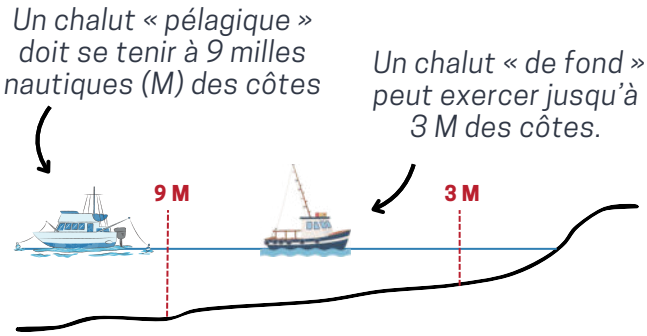
Pour soutenir le train quotidien, Loïc Le Hir a relancé un amendement voté au budget 2023 devenu caduc suite au vote du contrat de plan État-Région (CPER). Il s'agissait notamment de mettre l'ingénierie régionale au service des EPCI et **d'inscrire les travaux des lignes ferroviaires du quotidien dans le volet mobilité du CPER**.

La majorité a cependant refusé d'adopter l'amendement en invoquant une incapacité à lever les ressources financières nécessaires. Pourtant, pour la route, l'avion et la grande vitesse, les ressources financières ne manquent pas. **Il s'agirait de rediriger nos ressources vers le rail pour redonner du souffle aux territoires enclavés**.

Questions orales

ÉTUDE D'IMPACT DE L'ACTIVITÉ DES CHALUTS 4 PANNEAUX DANS LA BANDE CÔTIÈRE SUD FINISTÉRIENNE

La classification de l'engin de pêche utilisé par les chalutiers est un enjeu : elle détermine les zones où le chalut est autorisé à exercer.



Le chalut à 4 panneaux fonctionne comme chalut pélagique et ne devrait donc pas pouvoir pêcher dans la bande des 9 milles. Pourtant, en Bretagne, **le comité de pêche a émis une délibération qui classe le chalut 4 panneaux comme « chalut de fond », l'autorisant ainsi à pêcher dans la bande côtière déjà saturée**.

Les associations environnementales et les associations de pêche artisanale ont exprimé un rejet massif de cette délibération. Elles soulignent que **ce que pêche un chalutier 4 panneaux en une nuit, un bateau de pêche artisanale le fait en une année**. Le chalut 4 panneaux pille la ressource, menaçant l'écosystème marin et la petite pêche artisanale côtière. Malgré ces alertes, la préfecture a validé la délibération du comité.

L'impact des pratiques destructrices du chalut 4 panneaux doit pouvoir être quantifié pour éclairer la situation - un levier que la Région peut actionner. **Julie Dupuy a donc demandé que la Région commande une étude d'impact écologique, économique et social** de l'exercice du chalut 4 panneaux dans la bande côtière. Daniel Cueff, vice-président Mer et Littoral, a répondu qu'une étude d'impact existait déjà : nous demanderons à pouvoir la consulter.

POUR UNE TARIFICATION SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT BREIZHGO

La tarification solidaire en vigueur repose sur les statuts des usager·ères pour déterminer l'éligibilité. Une telle approche montre ses limites et laisse apparaître des **situations d'exclusion**, dans la mesure où elle **ne prend pas suffisamment en compte le niveau réel de ressources des ménages**.

Plutôt que de baser l'attribution uniquement sur le statut des demandeur·euses, Loïc Le Hir a expliqué qu'il serait plus juste de s'appuyer également sur **les revenus** pour assurer une **plus grande équité sociale** tout en **encourageant l'usage des transports en commun publics**. Michel Quernez, vice-président aux Mobilités, s'est dit « ouvert à la discussion ».

VOEU

ADOPTÉ

« Retrait immédiat des permis exclusifs de recherches minières Taranis, Bélénos et Epona »

Le 3 décembre 2025, l'État a délivré trois permis exclusifs de recherches minières à Breizh Ressource, faisant fi des menaces écologiques et sanitaires d'un tel projet et de la consultation qui révèle pourtant que **97% de la population est défavorable au projet**. L'accord de ces permis est un mépris à l'égard des territoires et de la démocratie locale.

La mobilisation est massive : des centaines de citoyennes et citoyens tiennent des points d'information, organisent des manifestations très suivies et des réunions publiques qui font toujours salle comble. Et pour cause, les impacts de ces projets, nous concernent toutes et tous.

L'extraction minière « propre » n'existe pas. L'exploration minière envisagée par Breizh Ressources dégraderait la qualité des eaux, de l'air, des sols, détruirait des zones écologiquement sensibles et intensifierait le risque d'exposition au radon. Autant d'**externalités négatives** que les Bretonnes et Bretons subiraient, **au seul bénéfice d'investisseurs privés**.

« L'État doit cesser de se rendre complice d'une multinationale en quête de profit à n'importe quel prix. Nous devons refuser la prédation extractiviste. »

Claire Desmares

DERRIÈRE « BREIZH RESSOURCES »...

AURANIA

- *Entreprise canadienne*
- *Fiscalement domiciliée aux Bermudes*
- *Dirigée par le milliardaire Keith Barron*

Filiale

BREIZH RESSOURCES

explore

TARANIS **EPONA**

BÉLÉNOS

3 projets d'exploration minière sur 850 km2 en Bretagne et Pays de la Loire

À notre initiative, la Région **demande le retrait immédiat des permis exclusifs de recherches de mines pour les projets Epona, Taranis et Bélénos.**

La Région exprime également son **opposition à l'agrandissement ou l'ouverture de nouvelles mines,** dans des aires d'alimentation de captage d'eau potable ainsi que dans les sites naturels protégés.

La Région demande également à l'État d'assurer une réelle concertation autour des créations ou agrandissements des projets miniers en Bretagne afin d'alimenter démocratiquement le débat, pour plus de transparence et de démocratie locale.

SUR LE TERRAIN...



RENCONTRES AVEC DES ACTEURS ENGAGÉS

A Brest, rencontre avec *Vert le Jardin*, une association engagée pour les jardins partagés, le compostage et l'alimentation saine et durable, et membre du collectif *À table*, avec lequel elle a expérimenté une caisse commune d'alimentation en 2025. Des échanges riches, concrets et porteurs d'espoir pour **(re)penser nos systèmes alimentaires sur le territoire breton**. Merci à elles et eux pour leur accueil et ces échanges !



MANIFESTATION CONTRE TARANIS

Après avoir mis le sujet à l'ordre du jour de cette session plénière, nous avons pris part au rassemblement organisé le 28 février à Redon pour exprimer fermement notre opposition à l'exploration et l'exploitation minières, aux côtés de près de 2 000 personnes. Claire Desmares a pris la parole pour **appeler l'État à retirer les permis exclusifs de recherches minières**.

Inscrivez-vous à notre lettre d'infos, le Service Après Vote, et recevez-la par mail.

Vous pouvez assister aux sessions plénières du conseil régional de Bretagne. La prochaine session aura lieu le 2 avril 2026 à Dinan : une session extraordinaire où nous débattrons, entre autres, de la mise à jour du SRADDET et du plan transition carbone.

Si vous souhaitez vous inscrire et venir à notre rencontre, contactez-nous à l'adresse **elu-lesecologistesdebretagne@avenir.bzh**.

Retouvez-nous sur les réseaux sociaux :

@ecolosbretagne Les écologistes de Bretagne @clairedesmaresbzh

Collaboratrice :
Alizé Despeaux
alize.despeaux@bretagne.bzh
06.76.88.24.27